

14 OCT. 2024

TEST D'ORIENTATION (T.O) -SESSION 2025

PROCEDURE D'INSCRIPTION

1931



INSCRIPTION	DOSSIER DE CANDIDATURE	DROITS D'EXAMEN	VALIDATION DES INSCRIPTIONS
<p>1-PERIODE Du Lundi 14 octobre 2024 au Vendredi 06 décembre 2024</p> <p>2-PROCEDURE est inscrit par le paiement des droits d'examen sur la plateforme de la banque du Trésor : pay.tresor.gouv.ci</p> <p>N.B : le respect des étapes ci-contre est obligatoire pour que toute inscription soit validée.</p>	<p>1- CONDITIONS DE CANDIDATURE</p> <ul style="list-style-type: none"> - être élève redoublant de la classe de troisième ; - avoir obtenu le BEPC à la session 2024 ; - être régulièrement inscrit en classe de troisième dans un établissement public ou privé autorisé par le ministère de tutelle ; - être âgé de : <ul style="list-style-type: none"> • 19 ans maximum au 31 décembre 2025 pour l'orientation en classe de seconde A, AB, C et T₁ • 20 ans maximum au 31 décembre 2025 pour l'orientation en classe de seconde G₁, G₂ et T₂. <p>2- DOSSIER DE CANDIDATURE</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (01) photocopie de l'attestation de réussite au BEPC session 2024 sur présentation de l'original ; - le reçu de paiement des droits au Test d'Orientation en classe de seconde imprimé sur la plateforme de la banque du Trésor : pay.tresor.gouv.ci ; - une (01) photocopie de la carte d'identité scolaire DESPS 2024-2025 ; à défaut : <ul style="list-style-type: none"> • la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou le passeport biométrique en cours de validité au 31 décembre 2025 ou la photocopie du récépissé délivré par l'ONECI pour le candidat ivoirien ; • une (01) photocopie de la carte de séjour ou de la carte consulaire en cours de validité au 31 décembre 2025 pour le candidat non ivoirien. 	<p>1- DELAI DE PAIEMENT Les droits au Test d'Orientation en classe de Seconde sont payables du Lundi 21 octobre au Vendredi 20 décembre 2024.</p> <p>2- COÛT Les droits au Test d'Orientation en classe de Seconde sont fixés à deux mille francs (2000 F)</p> <p>3- MODE DE PAIEMENT Les droits au Test d'Orientation en classe de seconde sont payés exclusivement à partir d'un compte TrésorMoney</p> <ul style="list-style-type: none"> • en composant sur son téléphone la syntaxe *760*2*3# • ou en accédant à la plateforme de la banque du Trésor : pay.tresor.gouv.ci <p>N.B : Pour toute plainte ou réclamation, contacter le Service Ecoute Client en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • composant le numéro vert suivant 9969 option 2 ou • l'envoyant aux adresses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ tresorpayreclam@tresor.gouv.ci ✓ 05 94 20 81 25 (Messages WhatsApp uniquement) 	<p>L'inscription du candidat au Test d'Orientation en classe de seconde est validée automatiquement sur la plateforme AGCE dès le paiement des droits.</p> <p>La date limite de validation des candidatures en DRENA est fixée au Vendredi 27 décembre 2024, délai de rigueur</p>



DIARRA Kadidiata Epse BADJI
DIARRA Kadidiata Epse BADJI